



Descriptif de la structure

Dans le cadre du développement de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Sud Est Grenoblois, nous sommes à la recherche d'un.e coordinateur.ice.

Deuxième CPTS d'Isère, la CPTS SEG déploie ses actions sur St Martin d'Hères, Eybens et Poisat et porte une mission spécifique de lutte contre les inégalités sociales de santé sur notre territoire.

Une CPTS c'est d'abord trois missions socles :

- amélioration de l'accès aux soins,
- développement des parcours de soin,
- déploiement de projets de prévention

Deux missions optionnelles :

- amélioration de la pertinence et de la qualité des soins,
- accompagnement des professionnels sur le territoire

Nous vous proposons de rejoindre une équipe resserrée où le travail collectif et la bienveillance sont essentiels au bon déploiement de l'activité. Pour cela, envoyez CV et lettre de motivation avant le 08/04/2022 à recrutement@cpts-seg.fr en précisant dans l'objet "recrutement Coordo".

L'objectif de ce poste est de pouvoir suivre et accompagner les projets de la CPTS, en remplacement du coordinateur actuel qui est amené à prendre la direction de la CPTS, et en relation étroite avec l'assistant.e de coordination qui fait l'objet d'un recrutement parallèle.





Descriptif du poste

Coordinateur de santé

L'activité du/de la coordinateur.rice est directement liée au contrat ACI et aux objectifs fixés par celui-ci. Il/elle aura pour mission d'accompagner les différents projets portés par la CPTS. De par sa connaissance de l'ensemble des acteurs et de ses compétences relatives à l'organisation territoriale des soins, il/elle est aussi une force de proposition pour les instances dirigeantes de l'association. Le contrat propose un statut cadre au forfait jour (218 jours annuels).

ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ

Le/a coordinateur.rice est l'interlocuteur.rice privilégié.e des professionnel.les ainsi que des patient.es/habitant.es/citoyen.nes du territoire pour tout ce qui a trait à la mise en place concrète des actions de la CPTS.

Sa mission première est donc de fédérer l'ensemble de ces acteurs de santé du territoire de la CPTS autour du projet de santé porté par cette dernière.

GESTION ET SUIVI DE PROJET

Afin de répondre aux missions et à l'objet social de la CPTS le/a coordinateur.rice a la charge d'accompagner les membres de la CPTS dans l'ensemble des projets, nouveaux ou déjà existants, permettant d'atteindre les objectifs de l'ACI et du projet de santé. Il travaille sous la supervision du directeur et en collaboration étroite avec l'assistant.e de coordination.

MISSIONS TRANSVERSALES

Le/a coordinateur.rice fait remonter régulièrement au directeur et au bureau de l'association, l'avancée des projets sur chacune des missions, ainsi que les freins rencontrés.

Il/elle peut être amené.e à représenter la CPTS, ou accompagner le président et/ou le directeur dans les rencontres avec les partenaires institutionnels et territoriaux de la CPTS (CPAM, ARS, Département, Communes, DAC, Conseil local de santé, inter-CPTS...). Dans le cadre des projets qu'il/elle mène, il/elle s'assure de la protection des données médicales et du respect du RGPD.

COMPÉTENCES ATTENDUES

- Organisation
- Communication interpersonnelle et collective
- Capacité à s'inscrire dans un processus d'évolution et à s'adapter au changement
- Travail en équipe
- Capacité à mettre en place et suivre des collaborations multiples avec l'ensemble des ressources du territoire
- Sensibilité aux objectifs de santé publique

